

Conseil d'école du 1^{er} trimestre année scolaire 2020 / 2021 **Mardi 10 novembre 2020**

En raisons des mesures sanitaires, ce conseil d'école se déroule en comité restreint.

Présents :

Mairies : Mme LANUSSE (Castets et Castillon), M. LAULAN (Castets et Castillon), M BERNADET (Castets et Castillon), M LATAPY (St Loubert), M SAINT-ARAILLE (Barie)

Parents titulaires : Mme GUILLET Jennifer, Mme MATHAT Esther, Mme NEOLIER Delphine, Mme VAILLIER Agnès

DDEN (Déléguée Départementale de l'Education Nationale): Mme LABROUSSE

Enseignants : Mmes EDMOND, GUIBERT, JEANMAIRE,
M CLAVERIE,

1-Présentations, Election au comité de parents d'élèves

Les parents élus sont présentés au conseil et félicités de leur élection.

Un rappel à l'ordre est effectué par le directeur afin que le conseil d'école se déroule dans les meilleures conditions possibles.

2-Règlement du Conseil d'Ecole

La composition et le rôle du conseil d'école ont été rappelés dans le document « Le Conseil d'Ecole » joint à chaque invitation.

Les membres suppléants peuvent assister au conseil d'école, leur rôle est de remplacer un membre titulaire éventuellement absent. En cas de vote, les parents ne disposeront que de 7 voix. En cas d'absence, un parent titulaire doit déléguer sa voix à un parent suppléant.

Les questions diverses doivent être déposées auprès du directeur au moins 8 jours avant la réunion. Elles ne peuvent pas être écartées mais leur étude peut être repoussée par le Président, si nécessaire, à une réunion ultérieure.

Les invitations et les comptes-rendus seront envoyés par mail.

Le compte-rendu du dernier conseil d'école est adopté à l'unanimité.

3-Règlement intérieur de l'école

Il n'y a pas de modification du règlement intérieur.

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité.

4-Plan Particulier de Mise en Sécurité

Les PPMS (risques majeurs et attentat - intrusion) doivent être à nouveau élaborés cette année. Les différents PPMS sont présentés succinctement.

Un exercice attentat-intrusion a été effectué le 6 novembre. Nous avons noté les difficultés pour signaler l'intrusion en simultané et la fermeture des accès aux bâtiments.

Un exercice d'évacuation en cas d'incendie a été effectué le 28 septembre. Le temps d'évacuation de l'école est inférieur à 3 minutes.

Il serait important de réaliser cet exercice durant le temps de cantine.

5-Sorties culturelles et sportives réalisées ou en projet

L'opération Nettoyons la nature a été annulée. Nous avons le matériel pour renouveler l'opération dès qu'il nous sera possible de le faire.

Toutes les classes devaient participer à des rencontres USEP (Union Sportive des Ecoles Primaires).

Nous avons sollicité un certain nombre d'associations sportives du secteur pour intervenir à l'école dans le cadre d'une séance découverte ou d'un projet sur plusieurs séances (rugby à 13, tennis Castets, Judo Bieujac,....).

5 classes devaient aller à la bibliothèque de Castets et Castillon.

6-Point sur les effectifs

Actuellement, nous avons 156 élèves pour 7 classes, ce qui fait un taux moyen de 22,2 élèves par classe.

PS/MS	MS/GS	GS/CP	CE1	CE2	CM1	CM2	Total
25	25	17	25	22	21	20	156
13PS 12 MS	12MS 13GS	1GS 16CP					

7-Point sur l'aménagement de l'école

La classe de CM2 demande l'installation d'un Tableau numérique Interactif (TNI).

Une demande d'équipement visualiseur est en cours de traitement ainsi que du mobilier.

8-Questions diverses

Point sur l'aménagement de l'école

Liste des questions posées par les parents aux enseignants

Question 1 :

Le dispositif mis en place l'année dernière (« étude surveillée ») avec Isabelle pour les classes de CE1 au CM2 sur le temps périscolaire peut-il être remis en place ?

Réponse : L'Education Nationale a mis en place "devoirs faits" pour la période 1. 3 enseignantes participent à cette opération. Pour les autres périodes nous sommes en attente du feu vert de l'Inspecteur de l'Education Nationale.

Question 2 : Des cas d'attitudes négatives voire agressives des plus grands vers les plus petits lors des récréations ont été remontés. L'avez-vous constaté et y a-t'il eu des actions pour y remédier ?

Réponse :

Depuis la rentrée, les élèves ne sont pas brassés pendant les récréations. Il y a donc très peu de contact entre les grands et les petits.

Concernant la garderie (matin-midi-soir) aucune plainte ou aucun signalement des parents vers Isabelle ou Julie n'a été signalé.

Un cahier d'incidents est tenu sur le temps périscolaire.

La journée sans ballon pourrait être remise en place.

Il est demandé aux parents de signaler tout problème le plus rapidement possible et de ne pas attendre les conseils d'école pour faire remonter ce type de question.

Liste des questions posées par les parents à la Mairie

Question 3 : Suite aux problèmes constatés à la cantine mi-septembre et à la présence des élus sur le temps de cantine, quel en est le retour et des solutions ont-elles pu être apportées ?

Réponse : Les observations continuent, la réflexion aussi : des réunions ont eu lieu entre élus et personnel communal pour mettre en place une nouvelle organisation. Du matériel (chariots,...) est commandé pour faciliter les tâches. Tout cela prend un peu de temps.
Une visite de la cantine de Toulence, par les élus, est prévue courant novembre. (aspect acoustique)

Question 4 : Quelles solutions peuvent être envisagées pour résoudre le problème de sous-effectif à la cantine ?

Réponse : Une personne a été embauchée pour la garderie méridienne et une autre personne pour la cantine.

Question 5 : La convention a-t-elle été passée entre l'ALSH et l'école ?

Réponse : Les enseignants n'auront pas accès à la salle de l'ALSH car le bâtiment appartient à la Communauté des Communes.

Question 6 : Où en sont les projets d'aménagements et de sécurisation des abords de l'école ?

Réponse : La Convention d'aménagement du Bourg (CAB) apportera des solutions quant à cet aménagement. Pour le moment aucune solution n'a donc été définie. C'est d'abord l'étape de l'état des lieux.

Le mur côté ALSH est très abîmé. La Com Com devrait gérer ce problème.

La réfection de la rue débutera dès janvier sous la responsabilité du Syndicat des eaux.

Question 7 : Concernant la cour des primaires, peut-on prévoir à moyen terme une réhabilitation totale de la cour, en conservant les arbres nécessaires pour assurer de l'ombre aux beaux jours ?

Réponse : La cour sera rénovée mais la date n'est pas encore déterminée. La CAB devrait apporter là aussi des solutions.

Question 8 : Le problème de grosses flaques d'eau au niveau du portail côté maternelle persiste, une solution peut-elle être trouvée ?

Réponse : L'entrée va être rechargée en cailloux. La mise en place d'un regard sera étudiée lors de la réfection de la rue.

Question 9 : Au vu des conditions climatiques depuis plusieurs années, une réflexion pourrait-elle être menée concernant l'isolation thermique / rafraîchissement de l'école ?

Réponse : Ce n'est pas prévu pour l'instant.

Secrétaire : S. JEANMAIRE

directeur : M CLAVERIE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20h50.